NOYER… LE POISSON !



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

MédiaChartres récidive ses enquêtes, sur les nombreuses filiales, de la ville de **Chartres et de son Agglomération.**

Chartres/Agglo et le secret de la *pierre philosophale*



Extrait :

Orientations budgétaires : Chartres Métropole prévoit d'investir 169 millions d'euros entre 2026 et 2028

Le conseil communautaire de Chartres Métropole s'est réuni jeudi 21 novembre 2025 dans la soirée pour débattre entre autres des orientations budgétaires. 169 millions d'euros d'investissement sont prévus sur la période 2026-2028.

Que le maire soit reconduit (ou pas) en mars 2026 dans ses fonctions, il restera, ***président de l'Agglomération***, entouré de ses fidèles « **disciples**« , et pourra préserver « **les bijoux de la couronne** » !

Pour commencer, vidéo du dernier *conseil communautaire*, en date du : 20/11/2025

Durée : 2 heures et 52 minutes,

CHARTRES MÉTROPOLE

https://www.youtube.com/watch?v=AQROcLHzVdo



Pour bien comprendre l'intérêt et les enjeux, pour les collectivités locales, de créer une multitude de filiales (SEM/SPL/EPL et autres) ***17 à Chartres/Agglo***, imaginez-vous, un seul poisson dans un bocal… il est parfaitement visible ! mettez à présent ce même poisson dans un étang, et il disparaît instantanément des écrans radars, vous avez maintenant compris la raison du « **pourquoi** » !



Remplacé le poisson par de gros (très gros) volumes de fonds, et la traçabilité devient quasi impossible […]



Quand est-il à *Chartres/Métropole* ? On vous explique.

La diversification et la multiplication des annexes, permet de nombreux avantages, fiscaux et comptables, utilisation de comptes de certaines pour en améliorer d'autres (cavalerie), dispatcher « des rentrées » (…), contrôler toutes les actions et les personnels, éviter les contrôles (fiscaux/Cour des comptes, etc) qui se limite, bien souvent aux « maisons mères » (sans jeu de mot) !

La liste en détail

: ***https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/les-satellites-de-chartres-metropole***

Et autant de Président/vice-Président, pour les piloter, rémunéré avec… de l'argent Public !

Au tableau « *d'honneur* » : (panel).



Et d'autres : https://www.chartres-metropole.fr/conseil-communautaire/les-

elus?tx_eannuaires_pi1%5Baction%5D=list&tx_eannuaires_pi1%5Bcontroller%5D=Fiche&cHash=cd1a3f4b9d98b26df194ba15adddea89

Les annexes sont dirigées par des « **fidèles** » du **maire/président d'Agglo**, une même équipe que l'on retrouve dans tous les organigrammes, et qui cumule un nombre infini de status (et de salaires !), en parallèle d'autres fonctions déjà occupé comme : maire, conseiller départemental/régional, conseiller de surveillance, etc, **de véritable, couteau Suisse** !

La big « ***Holding*** » institutionnel, « ***Chartres métropole***« , a développé une batterie de filiales, sous le label du « ***C'*** » .

Pour en garder la maitrise par anticipation (en cas de défaite aux élections municipales), les annexes passent toutes, sous le contrôle de ***Chartres Métropole,*** *si ce n'est pas déjà le cas !*

Exemples : (**X 3**)


Chartres
ressources

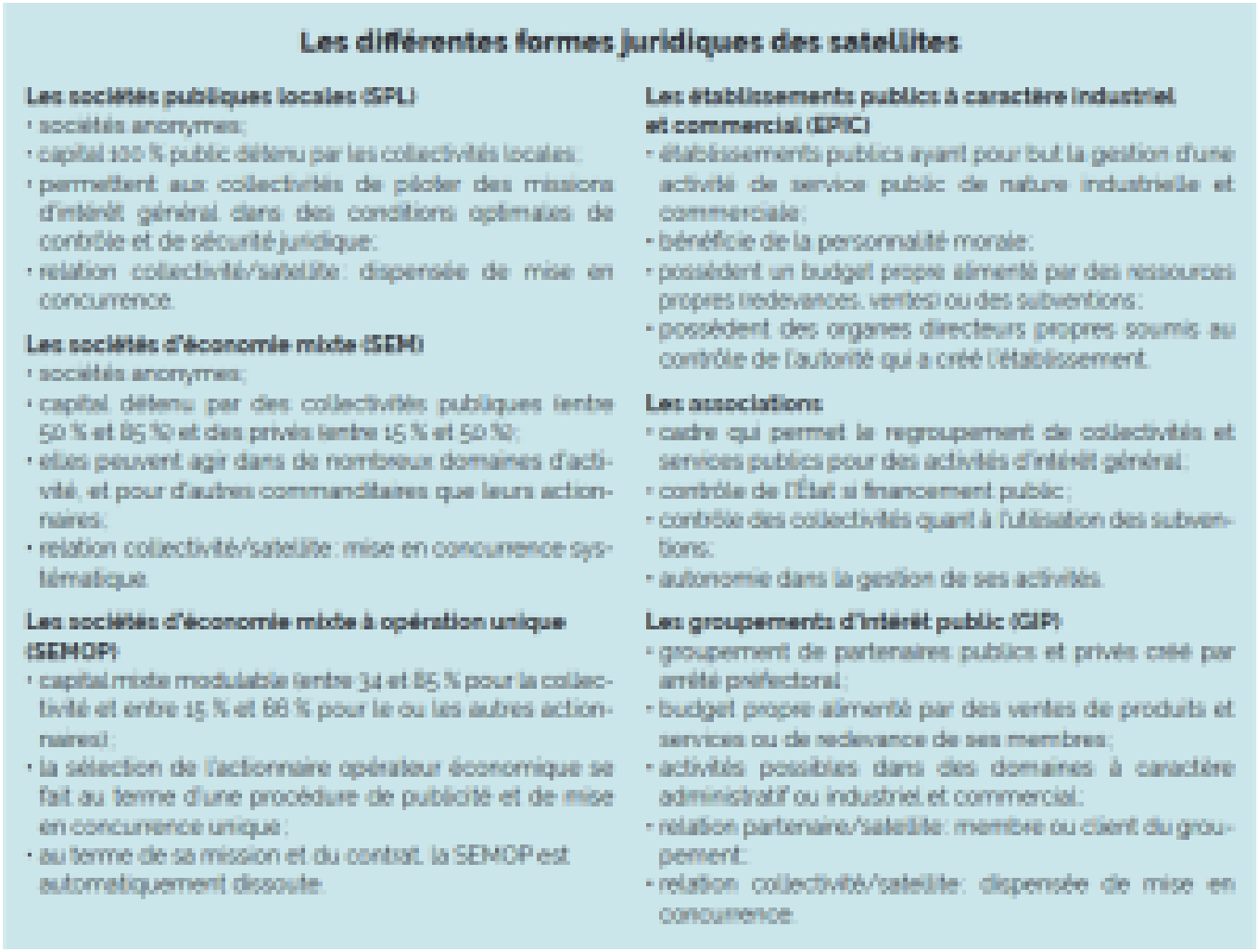

Les différentes formes juridiques des satellites

Les sociétés publiques locales (SPL)
- sociétés anonymes;
- capital 100 % public détenu par les collectivités locales;
- permettent aux collectivités de piloter des missions d'intérêt général dans des conditions optimales de contrôle et de sécurité juridique;
- relation collectivité/satellite: dispensée de mise en concurrence.

Les sociétés d'économie mixte (SEM)
- sociétés anonymes;
- capital détenu par des collectivités publiques (entre 50 % et 85 %) et des privés (entre 15 % et 50 %);
- elles peuvent agir dans de nombreux domaines d'activité, et pour d'autres commanditaires que leurs actionnaires;
- relation collectivité/satellite: mise en concurrence systématique.

Les sociétés d'économie mixte à opération unique (SEMOP)
- capital mixte modulable (entre 34 et 85 % pour la collectivité et entre 15 % et 66 % pour le ou les autres actionnaires);
- la sélection de l'actionnaire opérateur économique se fait au terme d'une procédure de publicité et de mise en concurrence unique;
- au terme de sa mission et du contrat, la SEMOP est automatiquement dissoute.

Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)
- établissements publics ayant pour but la gestion d'une activité de service public de nature industrielle et commerciale;
- bénéficie de la personnalité morale;
- possèdent un budget propre alimenté par des ressources propres (redevances, ventes) ou des subventions;
- possèdent des organes directeurs propres soumis au contrôle de l'autorité qui a créé l'établissement.

Les associations
- cadre qui permet le regroupement de collectivités et services publics pour des activités d'intérêt général;
- contrôle de l'État si financement public;
- contrôle des collectivités quant à l'utilisation des subventions;
- autonomie dans la gestion de ses activités.

Les groupements d'intérêt public (GIP)
- groupement de partenaires publics et privés créé par arrêté préfectoral;
- budget propre alimenté par des ventes de produits et services ou de redevance de ses membres;
- activités possibles dans des domaines à caractère administratif ou industriel et commercial;
- relation partenaire/satellite: membre ou client du groupement;
- relation collectivité/satellite: dispensée de mise en concurrence.

Il est curieux, de constater sur le site Public de la **HATVP** (voir, en cliquant sur le Nom, ci-dessous)**.**

ICI Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

Que certaines (***déclarations obligatoires***) ne sont pas à jour (**dernière déclaration, datant de… 2020 ?**), et que certain adjoint font fluctuer le montant de leur nombreux revenus, à la baisse ou à la hausse (selon l'exigence du moment ?), **exemples** : cliquez (lunette recommandée) **ICI ou encore ICI**

Des déclarations incomplètes, sans mise à jour, avec des chiffres qui peuvent donner le vertige (CQFD).

Réjouissons-nous, car visiblement, nous avons, comme élus-es, de véritables artistes : magiciens/illusionnistes, acrobates,

jongleurs, et certain de dire « ***quel cirque*** » !









MédiaChartres est dubitatif, sur les méthodes « **d'enfumage** » du peuple des abeilles, par les frôlons Asiatiques et… Chartrains.

* *Tous les documents utilisés dans cet article, sont publics.*

Clara Hirch



L’info en plus, pour une meilleure vision des dépenses de l’argent Public (impôts)

https://france3-regions.franceinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/42-000-euros-par-an-sans-justificatifs-a-chartres-les-enormes-frais-de-representation-de-jean-pierre-gorges-3253891.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=centre-val-de-loire&at_offre=4&at_variant=V2&at_send_date=20251123&at_recipient_id=459386-1693003810-0263f21b&at_adid=DM1189460&at_highlight=

ACCÉLÉRATION (II)



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Vaste sujet à ***Chartres/Agglomération***, qui méritait plus d'attention.

MédiaChartres poursuit son état des lieux des zones urbaines Chartraines, sous l'outrancier bétonnage, comme le montre notre reportage photo, aucun espace encore disponible, n'a été oublié !

Pénurie de logements ?, pourtant, certains sont sur le marché depuis plusieurs mois (voir plus), et ne trouvent pas preneur ! Pour diverses raisons : au regard de la situation actuelle de la France et du manque de visibilité à court et longs termes, les acquéreurs potentiels retardent les projets. Les prix prohibitifs et les difficultés à trouver des financements, accentue le sentiment de prudence, le problème est international, comme tend à le démontrer la dernière décision du Président US ***Donald Trump***, pour faire face au phénomène : **https://www.leparisien.fr/international/etats-unis/si-roosevelt-la-fait-tu-peux-aussi-comment-trump-a-adopte-lidee-hasardeuse-des-credits-immobiliers-sur-50-ans-12-11-2025-PXXBG3FODZDKJP5HQ76KPS6AEI.php**

Extrait :

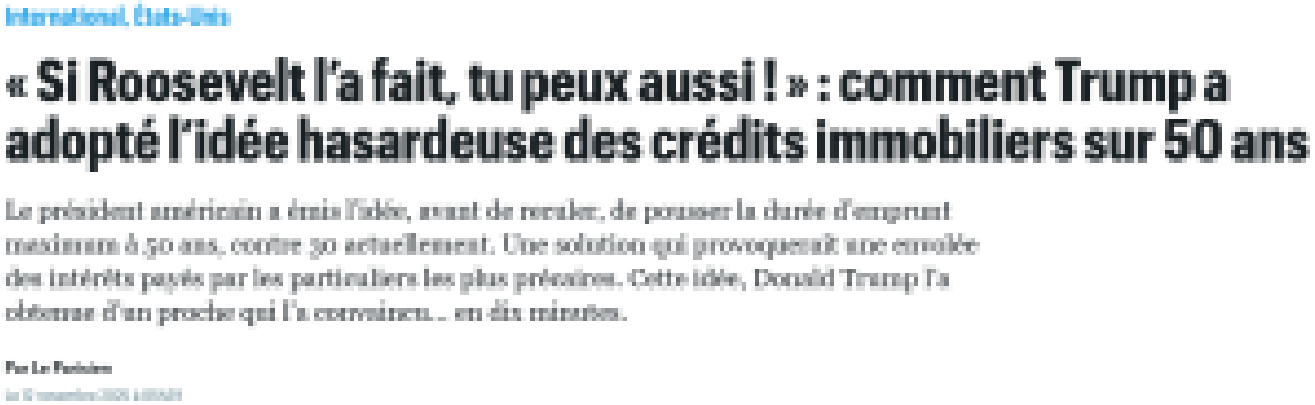

International, États-Unis

« Si Roosevelt l'a fait, tu peux aussi ! » : comment Trump a adopté l'idée hasardeuse des crédits immobiliers sur 50 ans

Le président américain a émis l'idée, avant de reculer, de pousser la durée d'emprunt maximum à 50 ans, contre 30 actuellement. Une solution qui provoquerait une envolée des intérêts payés par les particuliers les plus précaires. Cette idée, Donald Trump l'a obtenue d'un proche qui l'a convaincu… en dix minutes.

Par Le Parisien

Localement (intra-muros), *il faut noter la reprise du chantier (resté en stand-by ?), rue de Châteaudun (ex-magasin Gamm vert).*

Ph. L





Les rares espaces qui avaient, jusqu'ici, échappé à la bétonisation, sont désormais en chantiers avec, parfois, des alliances surprenantes, comme rue ***St Chèron***, où le ***mariage de la carpe et du lapin***, a été revisité et (peut-être) enfin résolu ! […]











La Madeleine (quartier) : feu « espace vert »





Les panneaux :




GROUPE
DUVAL
Du studio
au 5 pièces
Dès 99 500 €
logement.groupeduval.com
ICI PROCHAINEMENT
Votre résidence
Renaissance
AVEC EXTÉRIEUR ET STATIONNEMENT
02 46 46 57 60

Le Nom du projet ne manque pas « *d'humour* » ou d'ironie (CQFD).





L'avis de la cour régional des comptes : https://www.ccomptes.fr/fr/publications/rapport-thematique-regional-la-sobriete-fonciere-en-region-pays-de-la-loire-une?newsletter=alert



Si l’envie vous prenait, de « *jouer les promoteurs*« , sachez que les emplacements exploitables, n’existent plus, sauf… de détruire pour reconstruire.

Alexandra Simoni

ACCÉLÉRATION…



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

Rapide tour d’horizon, sur les projets et en cours de constructions, **Chartres et son Agglomération** (Lucé/Luisant) **MédiaChartres** fait le point.



Les truelles n’ont pas le temps de refroidir, les projets s’enchaînent à la **cadence 22** (*cadence de combat des galères*), les chantiers « **fleurissen**t » de partout et les mises en œuvres s’accélèrent par peur des résultats des prochaines élections municipales, qui pourraient redistribuer les cartes.

(?)

Dans toutes les communes, les maires et autres responsables en fonction, s'affairent à mettre le pied sur l'accélérateur et à passer *l'overdrive.*



Pour certains prétendants à un mandat ou une réélection, l'avenir est incertain et ne tient qu'à la mobilisation des votants, des promesses (qui restent, que des promesses) diffusés dans les *« professions de foi* » également dans les réunions d'informations publiques, des états d'âme et de la mémoire de chacun (es) […]

Cimentier vertueux ?
https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/le-scandale-lafarge

Rétrospective et nouveautés, côté chantiers où projets, en images *(quelques exemples)* **:** ©















Luisant :

(cliquez) ***Travaux au quotidien***









Le ras-le-bol des habitants : https://www.lechorepublicain.fr/luisant-28600/actualites/jamais-on-aurait-imagine-voir-ca-a-luisant-les-nouvelles-constructions-fachent-les-voisins_14774926/



Même si **MédiaChartres**, se réjouit de savoir que l'hôpital va se doter de nouveaux espaces, dédiés à des services exsangues (surtout en personnel qualifié), reste, une artificialisation supplémentaire, mais, difficilement contournable !

Le quotidien local en a fait écho (avec photo, ci-jointe), récemment dans ses colonnes.

Nouveau bâtiment pour la réanimation et les urgences pédiatriques à l'hôpital de Chartres : la première pierre a été posée

La première pierre symbolique du nouveau bâtiment de réanimation et des urgences pédiatriques a été posée, jeudi 6 novembre, à l'hôpital de Chartres. Le chantier doit être livré fin 2026, si tout se passe comme prévu.

De même, il est heureux pour la ville de ***Lucé***, de se doter,

d’un nouveau conservatoire de musique (en autre).







En bref, les choses ne changent pas, elles s’adaptent au temps et aux circonstances !

Alexandra Simoni

C’EST « PAS » PERMIS !



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



MédiaChartres commente une **loi Européen,** en date du **21 octobre 2025** (, (une fois n'est pas coutume), mais la gravité des répercussions qui vont en résulter toucheront tout le monde, elles sont de natures à capter l'attention tout en faisant l'unanimité des tabloïds et des médias, voir… déclencher un vaste mouvement de mécontentement parmi la population !

Une mesure prise et imposée par **Bruxelles**, concernant de nouvelles contraintes, pour une validation « **temporaire** » d'un futur« **permis de conduire probatoire VL »** (véhicule léger) de **15 ans** (pour l'instant), pour tous, et visant particulièrement les conducteurs (trices) « **âgés » de plus de 65 ans**, responsables selon la directive, de la majeure partie des accidents de la route, alors, quand est-il réellement.

« **Statistiques, âge des conducteurs ayant provoqué un accident en France** » (source : www.sovab-renault-batilly.fr)

***Les statistiques révèlent que les jeunes conducteurs, en particulier ceux âgés de 18 à 24 ans, sont les plus dangereux sur la route. En 2024, plus de 530 morts ont été signalés parmi cette tranche d'âge, avec une progression par rapport à l'année précédente. Les jeunes, représentant 8 % du trafic, mais près de 25 % des décès routiers, sont responsables de 8 % des accidents corporels et 70 % des accidents mortels. Les solutions proposées incluent des stages sur circuit ou des simulateurs pour apprendre à se canaliser, ainsi que des soirées zéro volant pour réduire la fréquence des accidents.**



Vidéo explicative : ICI

Fin d'un « droit fondamental » ?

Dans un communiqué, l'association 40 millions d'automobilistes s'insurge de cette nouvelle mesure. « Est-ce qu'on repasse son bac tous les 15 ans ? Non ! Le permis de conduire est un diplôme, un droit acquis qui ne peut et ne doit être remis en question qu'en cas de non-respect du Code de la route. Apposer une date de péremption sur le permis reviendrait à fragiliser inutilement un droit fondamental », réagit Pierre Chasseray, délégué général de 40 millions d'automobilistes.

infoplus

La durée de validité du permis :

L'un des changements majeurs est la durée de validité du permis de conduire qui sera de **15 ans maximum** pour les conducteurs de **motos et/ou de voitures.**

De plus, les États membres auront la possibilité de diminuer la durée de validité du permis de conduire pour les personnes ayant plus de 65 ans.



Qui « **pilote** » en qualité (non élue) de Présidente, l'**UE** (Union européenne) cliquez : ***Ursula von der Leyen***

Les états membres, non plus d'autonomie, mais sont soumis au dictat de **Bruxelles**, les lois s'effacent devant la toute puissance de l'**UE** !



Il est impensable, que l’Europe se laisse dominer, par un ridicule bambin exhibitionniste !



Nombreuses, sont les personnes qui se demandent, combien faudra-t-il encore de temps, avant que **Bruxelles**, impose à tous, une couleur unique de paper toilette ?



Pour **MédiaChartres**, cela semble totalement aberrant… les fonctionnaires du Parlement, n’ont certainement pas de questions plus urgentes et essentielles, à régler […]

Noël Lechable